

**Comité exécutif du
Programme du Haut-Commissaire**

Distr. : restreinte
6 mars 2026

Original : anglais

**Comité permanent
Quatre-vingt-quinzième réunion****Programmes globaux***Résumé*

Le présent document fournit un aperçu des évolutions intervenues dans les programmes globaux du HCR depuis la dernière mise à jour qui a été faite à la quatre-vingt-douzième réunion du Comité permanent en mars 2025 (EC/76/SC/CRP.3). Il se concentre sur les interventions et la mise en œuvre dans les domaines suivants : a) éducation ; b) interventions en espèces ; c) santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale ; d) nutrition et sécurité alimentaire ; e) énergie, planification des zones d'installation, abris et logement, et eau, assainissement et hygiène ; g) groupe sectoriel mondial des abris ; et h) groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps. L'autonomie et l'inclusion, ainsi que les partenariats pour le développement, sont traités séparément dans le document de séance sur les réponses durables qui sera présenté au Comité permanent en juin.

I. Introduction

1. En 2025, les programmes globaux du HCR ont répondu aux besoins de millions de personnes déplacées de force, dans un contexte marqué par des conflits nouveaux ou en cours, l'instabilité politique et les violations des droits humains. Ces programmes se sont concentrés sur a) l'éducation ; b) les interventions en espèces ; c) la santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale ; d) la nutrition et la sécurité alimentaire ; e) l'énergie, la planification des zones d'installation, les abris et le logement, et l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Le HCR a aussi continué à codiriger à la fois le groupe sectoriel mondial des abris et le groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps.

II. Mise à jour sur les secteurs techniques

A. Éducation

2. Marquant la mi-parcours de la mise en œuvre de la stratégie Éducation des réfugiés 2030 du HCR, le Rapport sur l'éducation des réfugiés du HCR de 2025 s'est appuyé sur les données de plus de 70 pays dans le monde entier afin de livrer un aperçu de l'état de l'éducation et de la scolarisation des réfugiés à l'échelle mondiale. L'Organisation a fait état de légères améliorations de l'accès des réfugiés à l'éducation, ainsi que de progrès modérés en matière de parité des genres. Les données et les éléments concrets ont continué de s'améliorer, avec de nouvelles études du Mexique et de la Mauritanie, dont les conclusions sont utilisées dans l'élaboration du processus d'intégration des élèves réfugiés dans les systèmes éducatifs nationaux.

3. Les partenariats ont continué d'être un élément crucial du travail du HCR en matière d'éducation. S'appuyant sur le partenariat avec *Education Above All* instauré en 2012, qui a aidé à scolariser plus de 1,6 million de réfugiés dans 14 pays, le HCR a renouvelé cette collaboration en 2025, afin de toucher 200 000 enfants déscolarisés supplémentaires au Kenya, au Pakistan, en Ouganda, en République arabe syrienne et au Tchad d'ici 2028. Pour étendre l'accès à l'enseignement primaire, le HCR a continué à mobiliser des ressources par le biais de l'initiative *Primary Impact*, envisageant de toucher plus de 500 000 enfants supplémentaires d'ici 2027. Le soutien à l'enseignement secondaire, assuré en partenariat avec la *Mastercard Foundation*, a bénéficié à plus de 106 500 adolescents déplacés de force ou membres de la communauté d'accueil dans huit pays d'Afrique, et un déploiement est prévu dans d'autres pays.

4. Au niveau de l'enseignement supérieur, les progrès se sont poursuivis en direction de l'objectif *15-by-30*, engagement mondial dirigé par le HCR de voir 15 % de jeunes réfugiés avoir accès au pouvoir transformateur de l'enseignement supérieur d'ici 2030. Le taux de scolarisation moyen brut des réfugiés est passé de 7 % en 2024 à 9 % en 2025, grâce à la plus grande inclusion dans les systèmes éducatifs nationaux, à l'extension des modalités numériques, à la formation technique et professionnelle et aux possibilités de formation, ainsi qu'à des bourses ciblées. L'initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés, souvent mentionnée par son acronyme DAFI, a aidé plus de 5750 étudiants dans 58 pays, avec des effets positifs avérés sur le maintien dans le secondaire, en particulier des filles. Un soutien supplémentaire a continué d'être dispensé grâce à l'engagement de partenaires, tels que la *Mastercard Foundation*, et aux fonds levés par la campagne *Aiming Higher*.

5. Les actions portant sur l'enseignement connecté ont aidé à remédier aux problèmes liés aux pénuries d'enseignants, aux interruptions de l'enseignement et aux infrastructures limitées. Le programme *Instant Network Schools*, mis en œuvre en partenariat avec la Fondation Vodafone, a poursuivi ses opérations dans 164 centres d'apprentissage numérique (dont 34 nouvellement lancés en 2025) dans six pays. Depuis mars 2025, le programme a touché 15 123 étudiants supplémentaires et plus de 110 enseignants. Le

programme ProFuturo a aidé 23 000 enfants et 800 enseignants dans 325 classes au Nigéria, au Rwanda et au Zimbabwe. Le programme *Akelius Language Learning* a été déployé en Égypte, au Mozambique et au Soudan du Sud, soutenant l'acquisition d'une seconde langue et de connaissances fondamentales pour 2669 élèves.

6. Des progrès ont été accomplis concernant les engagements multipartites sur l'éducation pris lors du Forum mondial sur les réfugiés axés sur un financement prévisible et pluriannuel pour l'inclusion des réfugiés. Le Royaume-Uni a augmenté son soutien via INSPIRE¹, avec 2,5 millions de livres supplémentaires, permettant l'octroi de nouvelles bourses nationales et l'élaboration des orientations mondiales pour l'inclusion des réfugiés. En décembre 2025, INSPIRE avait déjà permis de recueillir 440 millions de dollars E.-U. supplémentaires pour des programmes éducatifs plus larges.

7. Le HCR a renforcé l'éducation dans les situations d'urgence, accordant la priorité à l'inclusion précoce dans le système éducatif national et à la continuité de l'enseignement pour les enfants déplacés de force. En 2025, l'arrivée de 180 000 réfugiés soudanais supplémentaires depuis le Tchad a lourdement pesé sur un système éducatif déjà surchargé, avec près de deux tiers des réfugiés d'âge scolaire déscolarisés. Avec l'appui d'*Education Cannot Wait*, le HCR a touché 27 000 enfants supplémentaires, portant à 97 000 le nombre total d'enfants assistés au Tchad, avec un enseignement inclusif et de qualité, un soutien en santé mentale et un appui psychosocial, et des structures communautaires plus solides. Au Burundi, 5000 enfants congolais nouvellement arrivés ont reçu une aide pour apprendre les bases de la langue, leur permettant d'entrer dans le système national. En République centrafricaine, les réfugiés soudanais ont participé aux examens nationaux pour la première fois, atteignant un taux de réussite de 60 %, et de 100 % pour les filles. Malgré ces réussites, des insuffisances importantes persistent. Dans les zones d'installation de réfugiés en Ouganda, par exemple, des coupes budgétaires majeures ont fait passer le nombre d'élèves par enseignant de 77 pour 1 (2024) à 117 pour 1 (2025), soit plus du double de la norme nationale (53 pour 1).

B. Interventions en espèces

8. En 2024, le HCR a fourni environ 450 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces à quatre millions de personnes dans 100 pays, dont 53 % de femmes. Quelque 95 % de l'aide était non liée à une affectation spéciale, conformément à la politique relative aux interventions en espèces. Les principales opérations ont été menées en Afghanistan, en Égypte, en Iraq, en Jordanie, au Liban, en Moldova, en République arabe syrienne, au Soudan, en Ukraine et au Yémen. Les pays déclarés comme étant en situation d'urgence ont distribué des espèces afin de répondre aux besoins essentiels, notamment au Cameroun, en Éthiopie, en Libye, au Mali, au Myanmar, au Niger, au Nigéria, au Soudan du Sud et au Tchad. Le HCR a aussi aidé les personnes de retour dans 15 pays, fournissant en tout ou 56 millions de dollars E.-U. d'assistance en espèces, principalement en Afghanistan et en République arabe syrienne, abaissant les coûts logistiques et stimulant les marchés locaux. D'après le suivi post-distribution mené dans 50 pays, 95 % des bénéficiaires étaient satisfaits et 91 % préféraient les espèces à tout autre forme d'assistance.

9. Le système de gestion des espèces *CashAssist* a permis d'assurer une solide transparence financière, gérant 96 % de l'assistance en espèces dans 74 pays, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2024. Le HCR a maintenu 78 contrats de prestataire de services financiers et fourni 28 millions de dollars E.-U. via des technologies de blockchain, dont un nouveau système en Afghanistan qui a bénéficié à environ 500 000 réfugiés et personnes de retour. Le HCR a publié des orientations encourageant les femmes à être les premières bénéficiaires des espèces, et a lancé avec le PAM la boîte à outils pour une utilisation responsable des espèces, comportant plus d'une centaine d'outils permettant de soutenir l'autonomisation, la protection et l'inclusion financière numérique des femmes.

¹ Mécanisme d'assistance financière de la Banque mondiale visant à mobiliser les financements de l'Association internationale de développement pour promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

10. Le HCR a mis en œuvre des dispositifs communs d'assistance en espèces avec des partenaires dans 31 pays, permettant aux bénéficiaires d'utiliser un seul mécanisme de transfert. Le HCR et l'OCHA coprésident le Groupe consultatif mondial sur les espèces afin de renforcer l'efficacité de la coordination des espèces. Quelque 64 % des groupes de travail sur les interventions en espèces dans les situations de réfugiés sont codirigés par des acteurs locaux ou nationaux, pour renforcer les capacités locales.

11. Les interventions en espèces restent le principal outil de protection et contribuent à élargir l'accès aux services nationaux et à promouvoir l'inclusion financière. Le HCR continue à étendre le recours aux espèces pour répondre aux besoins urgents lors de nouvelles situations de déplacement d'urgence et pour soutenir les retours.

C. Santé publique, y compris la santé mentale et la prise en charge psychosociale

12. Le HCR a continué à accorder la priorité à l'apport de services de santé publique dans toutes les opérations, en mettant l'accent sur le maintien de la continuité de l'assistance vitale malgré des environnements opérationnels de plus en plus complexes. D'après les données préliminaires de 22 pays qui accueillent des réfugiés, 7,5 millions de consultations ambulatoires ont été données en 2025. Le taux d'accouchements effectués par du personnel qualifié est resté stable, à 94%, avec plus de 100 000 accouchements réalisés par du personnel de santé qualifié dans les sites étudiés. La continuité des services de santé sexuelle et reproductive et des services relatifs au VIH a été maintenue grâce à la coordination de groupe de travail interorganisations et à un plaidoyer continu.

13. Dans le même temps, le sous-financement a continué à avoir de profondes répercussions sur les réalités opérationnelles. Les programmes sanitaires soutenus par le HCR ont été réduits de 35 %, limitant l'accès aux services essentiels et augmentant les risques de maladies non traitées et de décès qui auraient pu être évités. Les consultations ambulatoires de réfugiés ont diminué de 14 % par rapport à 2024, reflet des pénuries de financement et des réductions de personnel.

14. Le HCR et les partenaires nationaux ont fait face à de multiples épidémies dans les pays qui accueillent des réfugiés, notamment à des épidémies récurrentes de choléra au Burundi, en Éthiopie, en République démocratique du Congo, au Soudan et au Tchad, ainsi qu'à des épidémies de rougeole en Ouganda. Au Soudan, la fragilité des infrastructures, l'accès humanitaire limité et l'insécurité ont nui à l'apport de services de santé vitaux à temps.

15. Le HCR a continué à aider les pays d'accueil à renforcer leur système de santé national et à étendre l'accès équitable aux services pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Une étude conjointe menée avec l'Université Queen Margaret a permis d'obtenir des données concrètes sur les éléments permettant l'inclusion des réfugiés, avec six études de cas soulignant l'importance d'une gouvernance, d'un financement, d'un apport de services, d'un personnel et de systèmes d'information sur la santé intégrés, ainsi que la nécessité d'un cadre juridique solide et de politiques inclusives.

16. Parallèlement, le HCR a renforcé le plaidoyer mondial sur les maladies non transmissibles dans les environnements humanitaires, y compris par la participation à des événements de haut niveau, comme l'Assemblée mondiale de la santé et l'Assemblée générale des Nations Unies. S'appuyant sur un plaidoyer soutenu mené depuis de plusieurs années avec les États membres et ses partenaires, le HCR a aussi aidé à promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les politiques nationales relatives aux maladies non transmissibles. Au Rwanda par exemple, l'action de plaidoyer du HCR a soutenu la décision du gouvernement d'inclure les réfugiés dans le régime national d'assurance santé communautaire, permettant un accès équitable aux services de santé essentiels et spécialisés sur les maladies non transmissibles, au même taux de remboursement que les nationaux.

17. Lors de deux événements d'évaluation organisés conjointement par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le HCR, le *Group of Friends of Health for Refugees and Host Communities* a exposé des cas de mise en œuvre d'engagements multipartites sur

l'inclusion dans le système de santé, ainsi que sur la santé mentale et le bien-être psychosocial, à la suite de quoi des progrès ont été signalés dans l'accès aux services de santé dans 12 des 15 pays lors de la réunion de l'Examen des progrès du Forum mondial sur les réfugiés de décembre 2025.

18. Le HCR a promu les principales orientations mondiales sur la santé publique, notamment avec la révision des orientations du Comité permanent interorganisations sur le VIH dans les contextes humanitaires et la rédaction conjointe de *Malaria Control in Emergencies*, une actualisation étant attendue en 2026. À la suite de consultations avec les États membres et ses partenaires, un projet de stratégie mondiale du HCR sur la santé publique a été élaboré et doit être finalisé en 2026.

D. Nutrition et sécurité alimentaire

19. À travers ses partenariats avec l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture des Nations Unies (FAO), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'OMS dans le cadre du Plan d'action mondial de lutte contre l'émaciation des enfants, le HCR joue un rôle central en assurant l'inclusion des réfugiés et autres personnes relevant de son mandat dans les politiques, les activités et les plans nationaux et mondiaux visant à améliorer l'efficacité de la prévention et du traitement de la malnutrition maternelle et infantile. Les contributions du HCR au Plan d'action conjoint de lutte contre l'émaciation des enfants (2024–2026) ont abouti à une augmentation de l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de lutte contre l'émaciation des enfants, 13 opérations en faveur de réfugiés étant prises en compte dans le plaidoyer et les résultats du suivi. De janvier à décembre 2025, plus de 236 000 femmes et enfants réfugiés de 22 pays ont reçu un traitement pour la malnutrition aiguë.

20. Le HCR a aussi plaidé pour l'intégration des réfugiés dans les cadres nationaux et mondiaux sur la nutrition en participant à l'évaluation de la *Scaling Up Nutrition Strategy 3.0* et en révisant, œuvrant à la prise en compte des priorités de nutrition des réfugiés dans les discussions nationales de planification et de financement.

21. En outre, le HCR a rassuré l'inclusion des données relatives à la nutrition et à la sécurité alimentaire des réfugiés dans le [Rapport mondial 2025 sur les crises alimentaires](#), améliorant la visibilité des besoins des réfugiés dans l'analyse globale. Le rapport fait état d'une insécurité alimentaire aiguë dans 53 pays, due aux effets combinés de conflits, de chocs climatiques et de pressions économiques. Les mouvements de population, à la fois les nouveaux déplacements et les retours de déplacés internes et de réfugiés, ont été un élément central de ces crises et ont eu une profonde incidence sur les résultats en matière d'insécurité alimentaire. Les données désagrégées de 13 pays touchés par une crise font apparaître l'existence d'une insécurité alimentaire aiguë plus grande chez les personnes déplacées et les personnes de retour que chez les populations non déplacées, en raison d'une perturbation des moyens d'existence, d'un accès moins grand à la terre et aux marchés, et de ressources limitées au retour.

E. Énergie, planification des zones d'installation, abris et logement, et eau, assainissement et hygiène

22. En 2025, le HCR et ses partenaires ont promu des zones d'installation humaine durables pour les personnes déplacées et les communautés d'accueil. L'analyse technique approfondie menée avec ONU-Habitat et la Banque mondiale a mis en évidence des besoins de planification intégrée, de leadership municipal et de financement innovant dans six pays, à savoir l'Éthiopie, le Kenya, la Mauritanie, le Mozambique, la Somalie et le Tchad. Ces constatations ont été prises en compte dans l'Examen des progrès du Forum mondial sur les réfugiés et ont donné une nouvelle impulsion à l'Engagement multipartite sur établissements humains durables, qui comporte à présent 53 promesses, dont 16 de pays d'accueil et de partenaires du secteur privé comme les Fondations Grundfos et Veolia.

23. Pendant l'Examen des progrès, huit pays d'accueil (Burkina Faso, Cameroun, Éthiopie, Kenya, Mali, Mauritanie, Rwanda et Tchad) dont cinq font partie de l'Engagement sur les établissements humains, ont fait état de progrès dans la transition de camps temporaires à des zones d'installation résilientes face aux aléas climatiques, intégrées dans les systèmes nationaux, en faveur de 11,5 millions de personnes déplacées.

24. Le financement du développement et les réformes politiques liées à l'engagement améliorent déjà le logement, les services et le développement inclusif pour plus de 13,1 millions de personnes, dans les 14 pays d'accueil de réfugiés qui font partie de l'engagement.

25. En 2025, le HCR a ciblé l'assistance en matière d'abris en direction de plus de 2,2 millions de personnes touchées par les conflits et les catastrophes. L'aide a inclus plus de 16 millions de dollars E.-U. d'interventions en espèces dans des pays tels que l'Afghanistan, la République arabe syrienne, la République démocratique du Congo, l'Ukraine et le Yémen. Un test de six mois sur le terrain d'une tente familiale d'une conception nouvelle, plus écologique et plus légère a débuté en Éthiopie et en République arabe syrienne, afin de rendre les réponses plus durables et d'un meilleur rapport prix-efficacité. Le HCR a aussi travaillé en partenariat avec le PAM et l'UNICEF afin de promouvoir des pratiques économiques circulaires dans la construction humanitaire, d'optimiser la réutilisation des ressources et de réduire les coûts.

26. Le HCR a collaboré avec Deltares à la mise en œuvre de stratégies d'atténuation du risque d'inondation dans les zones d'installation en Éthiopie et au Soudan du Sud. Le Pôle technique de Genève a achevé la première phase en publiant des orientations techniques sur l'atténuation des inondations et les abris résilients, et en les transmettant au terrain. Il passe à présent à sa seconde phase, avec l'appui de l'Agence suisse pour le développement et la coopération et la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes, avec le déploiement d'experts de l'Agence suédoise de la protection civile et de la gestion des crises, connue sous le sigle MSB, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale et la Fondation Veolia. Le HCR, la Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR), la Plateforme d'action mondiale, l'UNICEF, l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), le groupe sectoriel mondial eau, hygiène et assainissement, le Comité international de la Croix-Rouge et ONU-Habitat bénéficieront de cette expertise technique dans les secteurs de la planification des zones d'installation, de l'eau, de l'énergie et dans d'autres domaines, avec un fort accent sur l'ancrage local et la gestion des connaissances.

27. La mise en œuvre de la solarisation au titre de *Project Flow* a progressé dans 21 systèmes d'approvisionnement en eau et quatre établissements de santé, au profit de 1,2 million de personnes en Éthiopie, en Mauritanie, au Rwanda et au Soudan, ce dernier pays achevant la mise en place de ses installations en 2025. Chaque dollar investi génère des économies annuelles de 0,30 dollar, tout en réduisant la dépendance aux énergies fossiles et en renforçant la résilience climatique.

28. Le Fonds de protection environnementale des réfugiés a atteint une étape majeure avec le lancement des premiers projets de finance carbone de grande ampleur dirigés par des réfugiés lors de la COP30. Au Rwanda et en Ouganda, les projets restaureront au moins 7000 hectares grâce à la reforestation et à l'agroforesterie, fourniront des solutions de cuisson plus propres pour environ 90 000 ménages de réfugiés et de la communauté d'accueil, et généreront 95 millions de dollars E.-U. de revenus carbone selon les estimations. Le travail de faisabilité s'est achevé au Bangladesh et au Brésil et 17 pays d'accueil supplémentaires ont déclaré être intéressés, positionnant le Fonds en vue d'une mobilisation modulable de financements privés pour l'action climatique dans les sites de déplacement.

F. Groupe sectoriel mondial des abris

29. En 2025, le groupe sectoriel mondial des abris, codirigé par le HCR et la FICR, a soutenu la coordination des abris dans 37 pays par l'apport d'une assistance en matière d'abris et d'articles non alimentaires. Les efforts se sont poursuivis pour harmoniser les

rapports mondiaux et évaluer l'efficacité des réponses dans des contextes tels que l'Afghanistan, la République du Congo, la République démocratique du Congo, le Myanmar, le Soudan du Sud et l'Ukraine. La *Shelter Severity Classification* est un élément central de ce travail. Elle est utilisée pour évaluer les besoins, repérer les lacunes de financement et harmoniser les indicateurs de coordination, renforçant la cohérence et la comparabilité des rapports mondiaux sur les abris. Les opérations du groupe sectoriel intègrent aussi des considérations environnementales, de protection et de réduction du risque de catastrophe dans la planification des abris et la réponse en la matière.

30. Le groupe sectoriel a continué à renforcer son architecture stratégique et opérationnelle, y compris par des groupes de travail visant à promouvoir des domaines thématiques techniques comme l'inclusion, des approches des zones d'installation, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels, la chaleur extrême, et des orientations sur la terre et les biens. En 2025, le groupe sectoriel a aussi célébré les 20 ans de l'action humanitaire coordonnée en matière d'abris. Dans son rôle de coordination mondiale, le groupe sectoriel promeut l'assistance en espèces et basée sur le marché, les approches de l'installation et le suivi des performances, tout en fournissant un soutien technique et à distance aux groupes sectoriels de pays. La formation des partenaires du groupe sectoriel des abris, y compris les équipes de coordination nationales et infranationales, a renforcé la planification fondée sur des éléments concrets. Cette action de renforcement des capacités favorise des réponses intégrées et tenant compte du contexte en matière d'abris, et augmente la préparation aux déplacements induits par des catastrophes.

G. Groupe sectoriel mondial de la coordination et de la gestion des camps

31. Tout au long de l'année 2025, le groupe sectoriel a coordonné l'assistance multisectorielle pour plus de 15 millions de déplacés internes dans 27 pays. Adoptant à la fois une approche de gestion des sites et une approche basée sur les domaines, le HCR, l'OIM et leurs partenaires ont assuré l'accès à des services vitaux, notamment les abris, l'eau, l'hygiène et l'assainissement, la santé et la protection. Le groupe sectoriel a réuni un large réseau de 187 partenaires locaux, 60 organisations non gouvernementales, 15 entités gouvernementales et de multiples organismes des Nations Unies, permettant une identification et une hiérarchisation rapides des besoins, et une allocation plus efficace des ressources dans des situations d'urgence complexes et en rapide évolution.

32. Dans des opérations telles que le Myanmar, la République démocratique du Congo, la Somalie, le Soudan et l'Ukraine, les équipes de groupes sectoriels ont renforcé la participation communautaire, réduit les risques de protection et amélioré les conditions de vie par un soutien mobile et un renforcement ciblé des capacités. Cette approche participative permet aux communautés déplacées de contribuer activement aux décisions ayant une incidence sur leur sécurité et leur dignité. Au niveau mondial, le groupe sectoriel a promu sa stratégie 2025–2029, encourageant les alternatives aux camps, les réponses basées sur les domaines, l'ancrage local et les voies menant aux solutions durables.

33. Dans le cadre de l'axe de travail de la simplification des groupes sectoriels au titre de la réinitialisation humanitaire (*Humanitarian Reset*), le HCR participe à présent activement au groupe sectoriel mondial, au groupe sectoriel sur la terre et la coordination des sites, et continue à diriger les groupes sectoriels au niveau des pays si besoin.